



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Auvergne-Rhône-Alpes | 2020

Orcet – Avenue de Gergovie, parcelle AA 10 (lot C) Opération préventive de diagnostic (2020)

Yann Deberge



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/68643>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Yann Deberge, « Orcet – Avenue de Gergovie, parcelle AA 10 (lot C) » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne-Rhône-Alpes, mis en ligne le 28 mai 2021, consulté le 02 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/68643>

Ce document a été généré automatiquement le 2 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Orcet – Avenue de Gergovie, parcelle AA 10 (lot C)

Opération préventive de diagnostic (2020)

Yann Deberge

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

Deberge Y. 2020 : *Orcet (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) avenue de Gergovie, parcelle AA 10, lot C, rapport de diagnostic*, Bron, Inrap.

- 1 L'intervention archéologique effectuée dans la partie orientale de la parcelle AA 10, située à l'intersection de l'avenue de Gergovie et de la rue de la Mornesse à Orcet (Puy-de-Dôme), a permis l'examen d'une superficie de 396 m² d'un terrain, en partie (246 m²) libre de contraintes. Cette opération concerne un secteur à forte sensibilité archéologique puisqu'elle est localisée au sein même du dispositif césarien installé pour le siège de Gergovie. Plus précisément, l'emprise étudiée recoupe le tracé d'un long ouvrage fossoyé, mis au jour à l'occasion des fouilles conduites sous le Second Empire et interprété alors comme participant à la protection, au sud, du Grand Camp. Selon les fouilleurs du XIX^e s., cet aménagement, qui n'a pas été revu depuis 1862, se présente alternativement sous la forme d'un double ou d'un simple fossé à profil en V à fond plat.
- 2 La tranchée de sondage réalisée selon le grand axe de la parcelle, a permis l'examen de 6,8 % de l'emprise ou 11 % de l'accessible (27 m²). En dépit d'une mauvaise lisibilité des vestiges, liée à la nature des sédiments rencontrés et à l'exiguïté de la zone sondée, trois structures archéologiques, renvoyant à deux périodes d'occupation, différentes ont été identifiées.
- 3 Renvoie à la période moderne ou contemporaine un drain, ou une base de muret, qui a probablement participé à la division interne de la parcelle. Son attribution chronologique est assurée par la stratigraphie et oriente vers l'hypothèse d'un

aménagement lié à l'exploitation agricole du secteur, qui a eu cours jusqu'à son lotissement pavillonnaire débuté la fin des années 1960.

- 4 A également été dégagé un fossé, qui correspond à l'un des aménagements découverts lors des recherches archéologiques conduites au XIX^e s. Selon la publication de Napoléon III, cet ouvrage participe à la protection du camp principal sur son flanc méridional, et se poursuit, en direction de l'ouest, pour assurer la communication avec le Petit Camp. Cet aménagement, pour lequel les publications anciennes offrent deux restitutions différentes, n'a quasiment jamais été revu depuis 1862. Le fossé dégagé au cours du diagnostic offre un profil proche de ceux publiés alors, et il a la forme d'un V aigu, doté d'un fond plat étroit. Un second fossé, d'orientation légèrement différente, semble contemporain du premier (fig. 1). Avec son profil nettement différent, il est toutefois plus difficilement identifiable aux ouvrages découverts au XIX^e s.

Fig. 1 – Vues des fossés



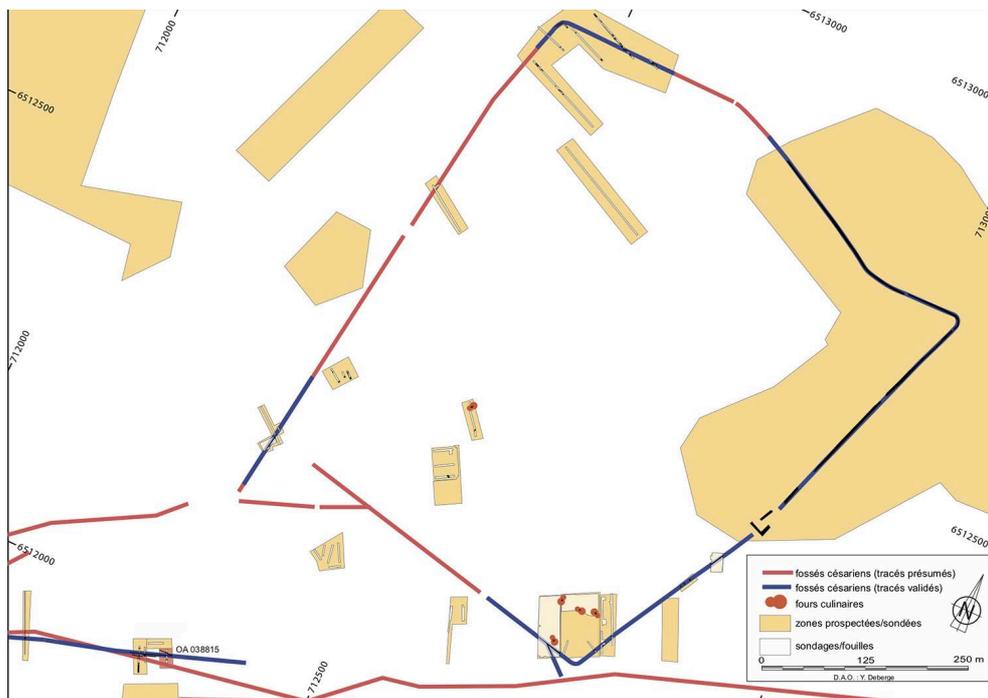
Clichés : Y. Deberge (Inrap).

- 5 Concernant la datation et l'attribution fonctionnelle de ces deux fossés, qui semblent avoir eu un fonctionnement synchrone, force est de reconnaître que ce diagnostic est d'un apport assez modeste. Le mobilier collecté dans leur comblement, qui semble résiduel compte tenu de son état de conservation, permet de proposer un *terminus post quem* à la fin de l'âge du Bronze ou au début du premier âge du Fer. C'est aussi la date donnée par l'un des rares charbons, qui peut lui aussi être résiduel, collecté dans son comblement (Beta 565815 : 2780-2724 cal BP, 831-775 cal BC).
- 6 La découverte de mobilier plus récent dans le tronçon fouillé à l'occasion du diagnostic réalisé sur la partie ouest de la parcelle (Deberge 2020a : OA 038817) semble indiquer une datation à la fin du second âge du Fer. Si une attribution au domaine domestique privé semble exclue, compte tenu du développement important (plusieurs dizaines voire centaines de mètres) de cet ouvrage, les observations ne permettent pas de trancher entre l'hypothèse d'aménagements liés à un axe de circulation majeur

d'orientation ouest-est dégagé plus à l'ouest (diagnostic OA 038817) et celle d'ouvrages à vocation militaire, selon les hypothèse de Napoléon III.

- 7 Enfin, ce diagnostic a également permis de repérer une couche ou niveau contenant quelques éléments de mobilier attribuables à la fin de l'âge du Bronze et/ou au début du premier âge du Fer. La datation donnée par le charbon de bois collecté, en position résiduelle (?), dans l'un des fossés considérés comme relevant de l'occupation militaire du 1^{er} s. av. J.-C., donne précisément une datation au tournant des IX^e et VIII^e s. La faible quantité de mobilier et l'absence de vestige structuré orientent vers l'hypothèse d'une occupation domestique de faible intensité, même s'il est possible que des structures ponctuelles n'aient pas été perçues au diagnostic.
- 8 En conclusion, le principal apport de ce diagnostic est d'avoir permis de retrouver l'un des fossés dégagés au XIX^e s. identifiés alors au « Double Fossé », situé au sud du Grand Camp. La datation (second âge du Fer ou transition Bronze final/premier âge du Fer) et l'attribution fonctionnelle précise de cet aménagement (aménagement bordier de voie, fossé militaire...) restent à préciser, de même que la fonction du second fossé dégagé à proximité immédiate. Seule une fouille étendue, qui concernerait les autres secteurs de la parcelle AA 10 également amenés à être aménagés (Deberge 2020a : lot A, OA 038817 ; Deberge 2020b : lot B, OA 038816 ; voie d'accès en indivision), pourra permettre de répondre à ces interrogations.

Fig. 2 – Synthèse des observations faites sur le « Grand Camp » montrant les portions de fossé mis au jour au XIX^e s. dont le tracé a été validé ainsi que les découvertes inédites (fours culinaires et fossés)



DAO : Y. Deberge, M. Heppe (Inrap).

BIBLIOGRAPHIE

Deberge Y. 2020a : *Orcet (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) avenue de Gergovie, parcelle AA 10, lot A*, rapport de diagnostic, Bron, Inrap.

Deberge Y. 2020b : *Orcet (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) avenue de Gergovie, parcelle AA 10, lot B*, rapport de diagnostic, Bron, Inrap.

Napoléon III 1865-1866 : *Histoire de Jules César*, Paris, Plon, 3 vol.

Trincard A. 1863 : *Plan indiquant le Camp d'Orcet, le Campement de la Serre et leurs abords*.

INDEX

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtB8WDYqd6u9>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt8cgr0eIo8V>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrthdzz2NfATE>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrti6Pe7X8pfj>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtYwez1I1JrS>

Année de l'opération : 2020

sujets <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtkP8rR1YLpG>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtaGFcSzXQ5x>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtgjiiEm8kOO>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtoBSSWiOt51>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt5EjiiPac1X>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbptj4SOA1W>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrthXosl9QxQ2>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtIulke04wc7>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDz6FAhsh6y>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtfgbTf8dbyO>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtlp1OFwxcfE>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtoIpDW7j36>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtM9HMWQTGJV>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDpSNLz1mSr>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrthQAINOX0GB>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtrrOj4xoA0D>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt2WF3gcWDUM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtthlTfnSHQp>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtIxHmbVwDYW>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtuDGmtyntVb>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt9n2Ts8Ezd2>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt4StkSBEvk6>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSp5zYRrOku>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt6VdPSiSDfs>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtu78zgTPSQH>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt6sVS6Vtwxp>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSVdwKcS3MI>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtj3ZcwkArSR>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtsrWeYcRkNg>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtT2H2KjqBcU>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtThu8wInkhJ>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtvw7qwGBX9r>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSE0sKffhOM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt4GtjAItlOn>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtjclbYvph1S>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtQuZiT5nYY2>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbAJrlqK7Lc>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt8WIZYG4YAf>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtf8SaMYKckm>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtMlsIEIAdqF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGTWPtWn8qu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtS9zS3EMQiR>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxVmyWBbIQq>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15>

AUTEURS

YANN DEBERGE

Inrap